



<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

**CIRCULAIRE**  
**Le 17 avril 2006**

## **RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ**

### **Ensign Energy Services Inc. (ESI) Fractionnement d'actions**

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE.**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Ensign Energy Services Inc. (Ensign) a annoncé, le 20 mars 2006, que son conseil d'administration a approuvé un fractionnement d'actions sur la base de deux pour une de toutes les actions en circulation de la compagnie.

Le fractionnement d'actions de 2 pour 1 devra être approuvé par les actionnaires lors de l'assemblée annuelle et spéciale de la compagnie, le 17 mai 2006, ainsi que par les autorités réglementaires.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au (514) 871-3526 ou le service des opérations de CDCC.

Joëlle Saint-Arnault  
Vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire générale

Circulaire no : 071-2006